

VAUD

## Pour le 13e salaire des ouvriers de la terre



Laurent Chappuis (à g.), président du Grand Conseil vaudois, prend connaissance de la pétition que lui remet Philippe Sauvin. *Nous attendons des politiques qu'ils se penchent sur une branche qui va mal et qui paie mal. Nous devons nous demander quel prix nous sommes prêts à payer pour des aliments de qualité*, affirme le syndicaliste. Alexis Voelin

Un syndicat interprofessionnel a remis hier une pétition au Grand Conseil demandant de meilleures conditions de travail pour les travailleurs agricoles.

*Les exploitants agricoles nous disent que si les salaires augmentent, ils auront encore plus de peine à tourner. Mais cela ne justifie pas que les gens travaillent dans des conditions inacceptables*, argumente Philippe Sauvin, membre du comité de L'Autre syndicat. Forte de ce constat, l'organisation interprofessionnelle du mouvement ouvrier basée à Gland a remis hier au président du Grand Conseil une pétition paraphée par 2455 personnes. Elle exige un 13e salaire pour les travailleurs agricoles. *Nous demandons des conditions de travail qui permettent à chacun de vivre correctement*, poursuit le syndicaliste. Et d'étayer son propos, chiffres à l'appui.

Conditions de labours difficiles

Travaillant souvent 50 heures par semaine pour un salaire minimum de 3300 francs par mois, les ouvriers agricoles présentent un statut particulièrement précaire, selon L'Autre syndicat. Qui précise que des conditions de labeur difficiles du fait de travaux pénibles et harassants réalisés en extérieur ajoutent encore à cette situation. Une réalité à laquelle les étrangers, qui représentent la moitié des employés agricoles embauchés dans le canton de Vaud, sont particulièrement exposés. Philippe Sauvin détaille la situation des saisonniers, majoritaires au sein des exploitations: *le statut de travailleur migrant permet de faire venir des populations qui ne trouvent pas d'emploi dans leur pays mais cela ne justifie pas tout. Si ces étrangers souhaitaient s'établir ici avec leur famille, ils ne pourraient tout simplement pas tourner.*

Du côté de Prométerre, association vaudoise de promotion des métiers de la terre, le son de cloche est tout autre. *Au niveau suisse, les salaires sont plus bas que dans le canton de Vaud*, explique Didier Fattebert, responsable du service Echanges et dépannages agricoles. *Cela représente, pour les patrons vaudois, des coûts supplémentaires pour des produits qui arrivent sur le même marché.*

Salaire minimal indicatif

Un constat auquel s'ajoute *une baisse des embauches et un recul de 0,8 point de l'indice des prix à la consommation* (Ndlr.: variation de l'indice d'octobre 2008 à octobre 2009): *les patrons auraient pu demander une baisse proportionnelle des salaires minimaux mais ils ne l'ont pas fait*, affirme Didier Fattebert. Qui conclut, s'agissant des ouvriers étrangers: *le salaire minimum est indicatif lorsqu'un travailleur arrive sur une exploitation sans formation et qu'il ne connaît pas la langue. Mais lorsqu'il a fait ses preuves, ce salaire minimum n'est souvent plus appliqué.* CAROLINE GEBHARD

CGBHARD@LACOTE.CH